



Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Mercredi 27 mai 2026 à 17h00

Salle du Centre Multi-Services – Mairie de Cambo-les-Bains

I. COMPOSITION DE LA SÉANCE

Président : M. Peio ETXELEKU

Membres présents (13) :

- M. CAPDEVILLE Jean
- M. CAZE Jean-Lou
- M. ETXELEKU Peio (Président)
- M. FORTIN Bruno
- Mme GRACIET Pascale
- Mme GUEPET Anne-Marie
- Mme HIRIART-URRUTY Argitxu
- Mme IBARRART Evelyne
- M. LARREBAT Patrick
- Mme MEYNIER Emmanuelle
- Mme SAINT-MARTIN Arantxa
- Mme SHARPIN Mireille
- Mme SORHAITZ Laetitia

Membres absents excusés (3) :

- Mme DUPRÉ Rosalie
- Mme KRAJCEVIC Cathy
- M. PAPARAMBORDE-BELIN Pantxo

Procuration : M. LAUTROU Philippe à Mme MEYNIER Emmanuelle

Secrétaire de séance : Mme Violaine LARRALDE, Directrice du CCAS

II. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17h00 sous la présidence de M. Peio ETXELEKU.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Pour cette première séance du mandat, la présentation des sujets sera faite par la directrice du CCAS, avec l'accord des membres présents.



Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026

Avant de débiter l'ordre du jour, un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter et, pour les membres non élus, présenter succinctement l'association qu'ils représentent.

III. ORDRE DU JOUR

Point n°1 – ADMINISTRATION : Présentation du CCAS et de son Service d'Aide à Domicile

Mme la Directrice présente le CCAS en rappelant qu'il constitue une entité propre, distincte de la Mairie, disposant de son propre budget et de ses propres agents.

Elle précise qu'un agent de portage de repas est absent depuis mars 2025, sans visibilité de retour à ce jour. Un agent a été recruté en remplacement pour la livraison des repas ; la gestion administrative est provisoirement assurée par l'accueil du service.

La Directrice indique qu'il existe deux budgets distincts : le budget du CCAS et celui du Service d'Aide à Domicile (SAD).

Présentation du budget CCAS :

Environ 10 000 € ont été perçus en 2025 pour le projet aidants-aidés Harremanean, lequel n'ayant débuté qu'en début 2026, cette somme sera dépensée au cours de l'exercice en cours.

L'augmentation des dépenses prévues est liée à :

- Des dépenses RH (renfort extérieur recruté de janvier à juin, CDD de remplacement sur les postes de portage de repas et d'accueil) ;
- Une prévision d'augmentation des aides à la cantine et des aides financières (dépenses 2025 : 9 154 €, prévision 2026 : 17 500 €) ;
- Le projet Harremanean, non dépensé en 2025.

Le CCAS dispose de trois commissions : attribution de domiciliation, appel d'offres, et secours d'urgence.

La Directrice rappelle l'obligation, une fois par mandat, de constituer une Analyse des Besoins Sociaux (ABS). La dernière a été réalisée en 2024 ; les données chiffrées sont à mettre à jour, bien que les besoins de terrain n'aient pas significativement évolué.

Projets réalisés en 2025 par le CCAS :

- Ateliers numériques : séances co-organisées avec la Fibre64, réalisées en 2025 et 2026 ;
- APA : cycles de 3 mois en 2024 et 2025 ; pour 2026, renouvellement des subventions en attente, avec rallongement des cycles (2 cycles de 6 mois) ;
- Harremanean : projet lancé en février 2026 jusqu'en août 2026, axé sur la psychomotricité pour les binômes aidants-aidés ;
- Questionnaire jeunesse : diffusé auprès des 14-18 ans, 286 réponses dont 127 Camboards, majorité de répondants âgés de 14-16 ans ;
- Semaine de la Petite Enfance : actions partenariales annuelles (crèche, RPE, CPAM, PMI, cinéma, Familles Rurales) ;
- Semaine Bleue : actions partenariales annuelles (EHPAD, centres de soins, cinéma, RPE...) ;
- Noël Partagé : 2e édition en 2025, 21 participants le jour J, une dizaine sur les ateliers de préparation ;

*Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026*

- Goûters : temps de rencontres informels proposés aux bénéficiaires du SAD et du portage de repas ;
- Téléthon : coordination d'une action de recyclage de piles avec l'AIEC et Bil ta Garbi ;
- Coop Monalisa : implication du CCAS dans la Coopération Monalisa Nive-Nivelle pour la lutte contre l'isolement des aînés ;
- Plan canicule : registre obligatoire tenu depuis 2003, 20 inscrits en 2025.

Présentation du Service d'Aide à Domicile (SAD) :

La Directrice signale plusieurs urgences, tant dans les attentes des agents que des financeurs. Le SAD a fait l'objet d'une évaluation externe en 2023 ; la prochaine est prévue en 2028. Il est souligné que si le travail de terrain est réalisé avec bienveillance, des efforts importants restent nécessaires en matière de traçabilité et de mise à jour des documents administratifs.

Service de portage de repas :

La distribution est assurée du lundi au vendredi, pour des repas couvrant du lundi au dimanche. Chaque bénéficiaire peut opter pour 7 repas par semaine ou moins.

Échanges :

- M. Patrick LARREBAT interroge sur le recensement des personnes âgées isolées. La Directrice rappelle la complexité du sujet : une liste a été établie avec le SDSEI dans le cadre de la Coopération Monalisa, mais son exhaustivité ne peut être garantie.
- Mme Argitxu HIRIART-URRUTY aborde la question des logements d'urgence pour victimes de violences intra-familiales. La Directrice précise que la commune dispose de deux logements : un au-dessus de l'office du tourisme (géré par la Mairie, réservé aux victimes de catastrophes climatiques) et un second à Beaulieu en cours de finalisation. Une commission mixte Conseil Municipal / CA du CCAS est envisagée pour formaliser leur utilisation.
- Mme Argitxu HIRIART-URRUTY interroge sur un troisième logement au Bas-Cambo. La Directrice précise qu'il est géré intégralement par Soliha, en lien avec les services sociaux du département.
- M. Jean CAPDEVILLE soulève des problèmes d'accessibilité du logement de Beaulieu, qui ne répond pas aux normes d'accueil des personnes en situation de handicap.

IV. DÉLIBÉRATIONS**Délibération 2026-05-01 : ADMINISTRATION – Approbation des comptes-rendus des séances des 5 et 11 mars 2026**

La Directrice expose que, en raison du changement de mandature et du délai serré entre les deux séances, elle n'a pas pu finaliser le compte-rendu du 5 mars 2026 avant la séance du 11 mars 2026. Les projets de comptes-rendus ont été transmis aux membres de l'ancienne mandature pour observations ; aucun retour n'ayant été formulé, ils sont soumis à l'approbation du nouveau Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les comptes-rendus des séances des 5 et 11 mars 2026, tels qu'établis.

Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026

Délibération 2026-05-02 : ADMINISTRATION – Élection de la Vice-Présidente et de la Vice-Présidence déléguée du CCAS

Le Président rappelle que, conformément à l'article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection d'une vice-présidence et d'une vice-présidence déléguée.

En l'absence de candidatures multiples pour chaque poste, le Président propose un vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Résultats :

- Vice-présidente : Mme MEYNIER Emmanuelle — élue à l'unanimité à main levée.
- Vice-président délégué : M. LARREBAT Patrick — élu à l'unanimité à main levée.

Le Conseil d'Administration procède aux élections et approuve à l'unanimité les résultats ci-dessus.

Délibération 2026-05-03 : ADMINISTRATION – Composition du Conseil d'Administration

Le Président rappelle la composition légale du Conseil d'Administration : 16 membres, dont 8 élus par le Conseil Municipal et 8 membres nommés représentant des associations locales. La Directrice confirme que tous les membres proposés représentent des associations œuvrant dans le champ de l'action sociale.

1. Membres élus par le Conseil Municipal :

NOM	PRÉNOM	FONCTION
ETXELEKU	Peio	Président
MEYNIER	Emmanuelle	Vice-Présidente
LARREBAT	Patrick	Vice-Président délégué
LAUTROU	Philippe	Membre
SORHAITZ	Laetitia	Membre
SAINT-MARTIN	Arantxa	Membre
KRAJCEVIC	Cathy	Membre
DUPRÉ	Rosalie	Membre
HIRIART-URRUTY	Argitxu	Membre

2. Membres nommés :

NOM	PRÉNOM	FONCTION
FORTIN	Bruno	Représentant Arditeya
CAZE	Jean-Lou	Représentant Club Amitié
IBARRART	Evelyne	Représentant CIDFF
GRACIET	Pascale	Représentant Enfants en lumière
PAPARAMBORDE-BELIN	Pantxo	Représentant Errobil

Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026

GUPET	Anne-Marie	Représentant Secours Catholique
SHARPIN	Mireille	Représentant UDAF
CAPDEVILLE	Jean	Représentant Valentin Huy

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la composition du Conseil d'Administration telle que présentée ci-dessus.

Délibération 2026-05-04 : ADMINISTRATION – Adoption du Règlement Intérieur du CCAS

La Directrice procède à la lecture intégrale du projet de règlement intérieur. À l'issue de cette lecture, le Président propose deux modifications :

- Article 14 : ajout du mot « maximum » — « Un débat a lieu sur les orientations budgétaires dans un délai de deux mois maximum précédant l'examen du budget. »
- Tout article concerné : remplacement de « Le Vice-Président » par « La Vice-Présidente » pour refléter la composition actuelle du bureau.

Ces modifications sont acceptées sans opposition.

À noter : Mme SHARPIN Mireille quitte la séance à 18h30, conformément à sa disponibilité annoncée. Elle précise à la Directrice qu'elle ne souhaite pas proposer sa candidature sur une commission pour le moment.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Règlement Intérieur du CCAS, incluant les modifications présentées.

Délibération 2026-05-05 : ADMINISTRATION – Composition des Commissions

La Directrice rappelle la nécessité d'élire des membres pour les trois commissions du CCAS. Le Président invite les candidats à se présenter à main levée.

- Commission attribution de domiciliation : Mme HIRIART-URRUTY Argitxu, Mme MEYNIER Emmanuelle, M. CAZE Jean-Lou.
- Commission secours d'urgence : Mme MEYNIER Emmanuelle, M. CAPDEVILLE Jean, Mme IBARRART Evelyne, Mme GRACIET Pascale, M. LARREBAT Patrick.
- Commission appel d'offres : M. FORTIN Bruno, Mme MEYNIER Emmanuelle, Mme SAINT-MARTIN Arantxa, Mme IBARRART Evelyne, M. CAZE Jean-Lou.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la composition des commissions telle que présentée ci-dessus.

Délibération 2026-05-06 : ADMINISTRATION – Élection du représentant auprès de l'UDCCAS 64

La Directrice rappelle les missions de l'UDCCAS 64 : coordination des actions des CCAS du département, représentation auprès des institutions départementales et régionales, organisation de formations et d'échanges entre membres. Conformément aux statuts, chaque CCAS membre doit désigner un représentant pour siéger à son assemblée générale.

Mme Emmanuelle MEYNIER propose sa candidature.

Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la désignation de Mme MEYNIER Emmanuelle comme représentante du CCAS de Cambo-les-Bains auprès de l'UDCCAS 64.

Délibération 2026-05-07 : FINANCES – Demande de subvention Croix Rouge

La Directrice présente la demande de subvention de l'association Croix Rouge pour un montant de 1 800 €, identique à celui versé l'année précédente et inscrit au budget voté en mars.

Mme GUPET Anne-Marie interroge sur les modalités de dépôt des demandes de subvention. M. le Président explique que les associations peuvent déposer un dossier auprès de la Mairie ou, pour celles relevant de l'action sociale, auprès du CCAS.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 800 € à l'association Croix Rouge au titre de l'exercice 2026.

Délibération 2026-05-08 : ACTION SOCIALE – Aide financière individuelle – Taxe d'ordures ménagères

La Directrice donne lecture de la demande de Mme D., 58 ans, résidant seule à Cambo-les-Bains. Le dossier, rédigé par l'assistante sociale du SDSEI qui accompagne l'intéressée, fait état de ses ressources et de ses dépenses incompressibles. La demande porte sur la prise en charge de la taxe d'ordures ménagères à verser à son propriétaire, pour un montant de 200,29 €.

La Directrice précise qu'un budget de 2 000 € est prévu à cet effet pour l'année, et que les montants versés depuis le début de l'année s'élèvent à 1 162 €, portant le total à 1 362,29 € en cas d'acceptation.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le versement d'une aide financière individuelle de 200,29 € à Mme D. pour la prise en charge de sa taxe d'ordures ménagères.

V. QUESTIONS DIVERSES ET CALENDRIER

La Directrice présente le règlement d'attribution des aides sociales facultatives, qui devra être mis à jour et soumis à validation. Les membres du Conseil d'Administration demandent à en recevoir une copie par courriel.

M. Jean CAPDEVILLE rappelle le souhait de son association, Valentin Huy, de mettre en place des sensibilisations aux handicaps visuels et auditifs à destination des agents du SAD.

Prochains Conseils d'Administration :

- Mardi 8 septembre 2026 à 17h30
- Jeudi 17 novembre 2026 à 17h30

VI. CLÔTURE DE LA SÉANCE



Centre Communal d'Action Sociale
Gizarte ekintzako herriko zentroa

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBO-LES-BAINS

Procès-Verbal du Conseil d'Administration – Séance du 27 mai 2026

La séance est levée à 19h00.

Fait à Cambo-les-Bains, le 27 mai 2026.

Le Président du CCAS,

La Secrétaire de séance,

M. Peio ETXELEKU

Mme Violaine LARRALDE